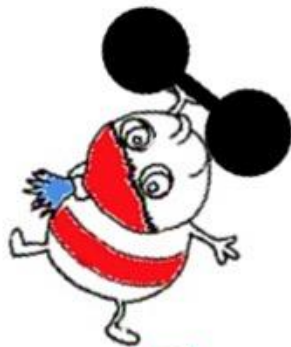




Association Punch Orchestra



MARCHÉ AUX PUCES DE L'ASCENSION



STETTEN

Jeudi 29 Mai 2025

GRILLADES - Buvette

3 euros le mètre (5 m minimum)

Renseignements et inscriptions:

Tel : 06-16-79-93-36

Courriel: punchorchestra@gmail.com

Règlement – Organisation:

3 € le mètre (emplacement de 5 mètres minimum)

L'emplacement est vide. Tables et chaises ne sont pas fournies.
Pensez à prévoir de la monnaie !!!

Installation des exposants le Jeudi 29 Mai 2025 de 5h30 à 7h00.

Possibilité de se restaurer sur place.

Les exposants s'engagent :

A tenir leur stand jusqu'à 15h (*sous réserve du niveau de fréquentation du public*) et à quitter les lieux en laissant leur emplacement propre, tel qu'il était à leur arrivée (pas de cartons vides ou d'invendus dans les poubelles, même publiques).

L'encaissement de votre chèque fera office de confirmation.

Il n'y aura aucun remboursement en cas d'annulation après le 22 Mai 2025.

Seules les inscriptions complètes (avec règlement) seront acceptées.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation durant cette manifestation.

Les organisateurs se réservent le droit de vendre des boissons et de la petite restauration.

Comment s'inscrire :

Remplissez le bulletin d'inscription et le renvoyez avec les pièces à fournir à :
Mme CURE Maud, 8 rue Notre Dame, 68580 FRIESEN

Pour savoir s'il reste des places, vous pouvez vous renseigner :

- Par email : punchorchestra@gmail.com
- Par téléphone : 06 16 79 93 36

Pièces à fournir :

1. Bulletin d'inscription dûment complété
2. Attestation sur l'honneur
3. Copie de la pièce d'identité
4. Règlement par chèque à l'ordre de « Punch Orchestra » de préférence

Lieu de la manifestation :

Rue des Vignes, 68510 STETTEN

Organisateur : Association Punch Orchestra

Bulletin d'inscription – Marché aux Puces 29 Mai 2025 – Rue des Vignes, STETTEN (68510)

NOM – Prénom :

Né(e) le à(Ville).....(Département)

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

Titulaire de la Pièce d'identité No :

Délivrée le : Par :

- ☐ Carte nationale d'identité
- ☐ Passeport
- ☐ Autre - préciser

No. Immatriculation de mon véhicule :

Votre réservation :

Longueur de l'emplacement : à 3€ / le mètre (stand de 5m minimum)

Ci-joint le règlement de.....€

Chèque à l'ordre de : Punch Orchestra

Je m'engage à tenir mon stand jusqu'à 15 h (*sous réserve du niveau de fréquentation du public*).

J'ai noté que:

- les inscriptions sans règlement ne seront pas prises en compte
- il n'y aura pas de remboursement si désistement après le 22 Mai 2025.

Fait à **le**

Signature :

Organisateur : Association Punch Orchestra

Marché aux Puces

29 Mai 2025 – Rue des Vignes, STETTEN (68510)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR*

à remplir par les participants non commerçants professionnels

Je soussigné(e)

NOM : Prénom(s) :

Né(e) le à (Ville) (Département)

Demeurant à :

Adresse :

CP : Ville :

Titulaire de la Pièce d'identité No :

Délivrée le : Par :

Nature de la pièce d'identité

Participant à la vente au déballage se déroulant le JEUDI 29 Mai 2025, Rue des Vignes, à STETTEN (68510)

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article 310-2 du Code de commerce)
- ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Fait à le

Signature

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321-1 à 321-8, R 633-1 à R 633-5 et R 635-3 à R 635-7 du Code Pénal.

Toute personne se livrant au travail clandestin ou ayant recours sciemment aux services d'un travailleur clandestin est passible des sanctions prévues aux articles L 362-3 à L 362-5 du Code du Travail.

***A remettre à l'organisateur de la vente au déballage**